

SAFETY DATA SHEETS

This SDS packet was issued with item:

075032933

The safety data sheets (SDS) in this packet apply to the individual products listed below. Please refer to invoice for specific item number(s).

071363191 075032974

The safety data sheets (SDS) in this packet apply to one or more components included in the items listed below. Items listed below may require one or more SDS. Please refer to invoice for specific item number(s).

071363001



Fiche de données de sécurité

© 2020, 3M Company Tous droits réservés. La copie et/ou le téléchargement de ces informations dans le but d'utiliser correctement les produits 3M sont autorisés à condition que : (1) les informations soient copiées dans leur intégralité sans modification, sauf accord écrit préalable de 3M, et (2) ni la copie ni l'original ne soient revendus ou autrement distribués dans l'intention d'en tirer un profit.

Groupe de documents : 05-4869-3
Date de publication : 29/11/2020

Numéro de version : 3.00
Remplace la date : 07/11/2017

Cette fiche de données de sécurité a été préparée conformément à l'avis 2017 sur les substances dangereuses (fiches de données de sécurité) de la Nouvelle-Zélande.

SECTION 1 : Identification

1.1. Identificateur du produit

3M™ Adper™ Scotchbond™ Multi-Purpose Adhesive (3009/7543)

Numéros d'identification du produit

70-2010-1611-3

1.2. Utilisation recommandée et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée

Produit dentaire, Adhésif

Restrictions d'utilisation

Pour une utilisation par des professionnels dentaires uniquement.

1.3. Informations sur le fournisseur

Adresse : 3M New Zealand Ltd, 94 Apollo Drive, Rosedale 0632, Auckland
Téléphone : (09) 477 4040
E Mail : innovation@nz.mmm.com
Site Web : 3m.co.nz

1.4. Numéro de téléphone de secours

Urgence médicale 24 heures, Centre national antipoison, 0800 764 766 (0800 POISON)

SECTION 2 : Identification des dangers

Classé comme dangereux conformément aux critères pertinents de la loi sur les évaluations des substances dangereuses (HSNO) de 1996, de l'avis sur les substances dangereuses (classification) 2017 et de l'avis sur les substances dangereuses (degrés minimaux de danger) 2017.

Reportez-vous à la Section 14 de cette fiche de données de sécurité pour la classification des marchandises dangereuses du produit.

2.1. Classification de la substance ou du mélange

SGH	HSNO
Dommages/irritations oculaires sévères : Catégorie 2	6.4A Irritant pour les yeux
Sensibilisateur de la peau : Catégorie 1	6.5B Sensibilisateur de la peau
Toxicité Aquatique Aiguë : Catégorie 3	9.1D Toxicité aquatique (aiguë)

2.2. Éléments d'étiquetage

MENTION D'AVERTISSEMENT

MISE EN GARDE!

Symboles :

Point d'exclamation |

Pictogrammes**MENTIONS DE DANGER :**

H320	Provoque l'irritation des yeux.
H317	Peut causer une réaction cutanée allergique.
H402	Toxicité pour la vie aquatique.

DÉCLARATION DE MISE EN GARDE**Prévention :**

P261	Éviter de respirer les poussières/ les émanations/ les gaz/ les bruines/ les vapeurs/ les pulvérisations.
P280E	Porter des gants de protection.
P264B	Bien se laver la zone exposée de la peau après utilisation.
P272A	Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir hors de la zone de travail.

Réponse :

P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer prudemment plusieurs minutes à l'eau. Enlever les lentilles cornéennes, si présentes, et si elles sont faciles à enlever. Continuer à rincer.
P337 + P313	Si l'irritation des yeux persiste : Consulter un médecin.
P302 + P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver avec une grande quantité du savon et de l'eau.
P333 + P313	En cas d'irritation de la peau ou d'éruptions : Consulter un médecin.
P362 + P364	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

Élimination :

P501	Éliminer les contenus / conteneurs conformément aux règlements locaux / régionaux / nationaux / internationaux applicables.
------	---

SECTION 3 : Composition/Informations relatives aux ingrédients

Ingrédient	N° CAS	% en Poids
2-hydroxyéthyl méthacrylate	868-77-9	30 à 40

SECTION 4 : Mesures de premiers soins**4.1. Description des mesures de premier secours****Inhalation**

Déplacer à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau

Laver immédiatement avec du savon et de l'eau. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Si des signes/symptômes se développent, consulter un médecin.

Contact avec les yeux

Laver avec de grandes quantités d'eau. Enlever les verres de contact s'il y a lieu et si cela peut être fait facilement.

Continuer à rincer. Si des symptômes persistent, consulter un médecin.

Une évaluation des risques du produit est recommandée pour déterminer si des douches oculaires peuvent être nécessaires lors de l'utilisation de ce produit sur le lieu de travail.

En cas d'ingestion

Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Obtenir immédiatement une assistance médicale.

4.2. Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés

Voir la Section 11.1 pour des informations sur les effets toxicologiques.

4.3. Indication qu'une intervention médicale immédiate et qu'un traitement spécial sont requis

Sans objet

SECTION 5 : Mesures de lutttes contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés

En cas d'incendie : Utiliser un agent extincteur adapté aux matériaux combustibles ordinaires comme l'eau ou la mousse pour éteindre.

5.2. Dangers spéciaux dus à la substance ou au mélange

Aucun inhérent à ce produit.

Produits de décomposition dangereux ou sous-produits

<u>Substance</u>	<u>Condition</u>
Monoxyde de carbone.	Pendant la combustion.
Dioxyde de carbone.	Pendant la combustion.
Vapeurs ou gaz irritantes.	Pendant la combustion.

5.3. Équipement de protection spécial pour les pompiers

Porter des vêtements de protection complets, y compris un casque, un appareil respiratoire autonome à pression positive ou à demande de pression, une veste et un pantalon de protection, des bandes autour des bras, de la taille et des jambes, un masque facial et une couverture de protection pour les zones exposées de la tête.

5.4. Code Hazchem : Sans objet.

SECTION 6 : Mesures en cas de déversements accidentels

6.1. Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Évacuer la zone. Ventiler la zone avec de l'air frais. Pour les déversements importants ou les déversements dans des espaces confinés, prévoir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Voir les autres sections de cette fiche de données de sécurité pour plus d'informations sur les risques physiques et pour la santé, la protection respiratoire, la ventilation et l'équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions environnementales

Éviter de libérer dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Maîtriser le déversement. Recueillir autant que possible le matériau déversé. Placer dans un récipient fermé approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyez les résidus avec du détergent et de l'eau. Sceller le récipient. Éliminer le matériel collecté dès que possible conformément à toutes les réglementations locales/ régionales/ nationales/ internationales applicables.

SECTION 7 : Manutention et entreposage

Reportez-vous à la Section 15 - Contrôles pour plus d'informations.

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation en toute sécurité

Une technique sans contact est recommandée. En cas de contact avec la peau, laver la peau avec du savon et de l'eau. Les acrylates peuvent pénétrer dans les gants couramment utilisés. Si le produit entre en contact avec le gant, retirer et jeter le gant, se laver les mains immédiatement avec de l'eau et du savon, puis remettre un gant. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver soigneusement après toute manipulation du produit. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir hors de la zone de travail. Éviter de libérer dans l'environnement. Laver tout vêtement contaminé avant de le réutiliser. Éviter tout contact avec les yeux.

7.2. Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Aucune exigence particulière.

7.3. Manutentionnaire certifié

Non requis

SECTION 8 : Contrôle de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Il n'existe aucune valeur limite d'exposition professionnelle pour aucun des composants répertoriés dans la Section 3 de cette fiche de données de sécurité.

8.2. Contrôles de l'exposition

8.2.1. Contrôles techniques

Entreposer dans un endroit bien ventilé.

8.2.2. Équipements de protection individuelle

(EPI) Protection des yeux/du visage

Sélectionner et utiliser une protection oculaire/faciale pour éviter tout contact en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections oculaires/faciales suivantes sont recommandées : Lunettes de protection à écrans latéraux.

Voir AS/NZS 1336 - Pratiques recommandées pour la protection oculaire professionnelle et pour les spécifications de performance AS/NZS 1337, Parties 1 à 6 - Protection oculaire personnelle.

Protection de la peau/des mains

Voir la Section 7,1 pour des informations supplémentaires sur la protection de la peau.

Protection respiratoire

Aucun requis.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés de base physiques et chimiques

État physique	Liquide.
Forme Physique Spécifique :	Liquide visqueux
Couleur	Jaune transparent
Odeur	Acrylate léger
Seuil d'odeur	Aucune donnée disponible.
pH	Aucune donnée disponible.
Point de fusion / Point de congélation	Sans objet.
Point d'ébullition/Point initial d'ébullition/Intervalle d'ébullition	>=35 °C
Point d'éclair	> 101,1 °C [Méthode d'essai : Système fermé]
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Sans objet.
Limites d'Inflammabilité (LIE)	Sans objet.
Limites d'Inflammabilité (LSE)	Sans objet.
Pression de vapeur	<=110 316,1 Pa [Ref Std : AIR=1]
Densité de vapeur et/ou densité de vapeur relative	Aucune donnée disponible.
Densité	1,15 g/ml
Densité relative	1,15 [Ref Std : EAU=1]
Solubilité dans l'eau	Modéré
Solubilité - non-eau	Aucune donnée disponible.
Coefficient de partition: n-octanol/eau	Sans objet.
Température d'auto-inflammation	Sans objet.
Température de décomposition	Aucune donnée disponible.
Viscosité/ viscosité cinématique	355 mPa-s à 455 mPa-s
Composés organiques volatils (COV)	Aucune donnée disponible.
Pourcentage de volatils	Aucune donnée disponible.
COV moins H ₂ O et solvants exemptés	Aucune donnée disponible.
Poids moléculaire	Aucune donnée disponible.

Nanoparticules

Cette matière ne contient pas de nanoparticules.

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Cette matière peut être considérée comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation

10.2 Stabilité chimique

Stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

10.4 Conditions à éviter

Aucun connu.

10.5 Matériaux incompatibles

Aucun connu.

10.6 Produits de décomposition dangereux

<u>Substance</u>	<u>Condition</u>
Aucun connu.	

Reportez-vous à la SECTION 5.2 pour des produits de décomposition dangereux lors de la combustion.

SECTION 11 : Informations toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent ne pas être cohérentes avec la classification des matières dans la Section 2 si des classifications d'ingrédients spécifiques sont mandatées par une autorité compétente. De plus, les données toxicologiques sur les ingrédients peuvent ne pas être reflétées dans la classification des matériaux et/ou les signes et symptômes d'exposition, parce qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage, un ingrédient peut ne pas être disponible pour l'exposition ou les données peuvent pas pertinent pour le matériel dans son ensemble.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Signes et symptômes d'exposition

D'après les données de test et/ou les informations sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

Inhalation

Aucun effet sur la santé connue.

Contact avec la peau

Le contact avec la peau pendant l'utilisation du produit ne devrait pas entraîner d'irritation importante. Réaction cutanée allergique (non photo-induit) : Les signes/symptômes peuvent inclure rougeur, gonflement, cloques et démangeaisons.

Contact avec les yeux

Irritation oculaire modérée : Les signes/symptômes peuvent inclure rougeur, gonflement, douleur, larmoiements, et vision floue ou trouble.

Ingestion

Irritation gastro-intestinale Les signes/symptômes peuvent inclure des douleurs abdominales, des maux d'estomac, des nausées, des vomissements et de la diarrhée.

Données toxicologiques

Si un composant est divulgué dans la Section 3 mais n'apparaît pas dans un tableau ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce paramètre, soit les données ne sont pas suffisantes pour la classification.

Toxicité Aiguë

Nom	Voie	Espèce	Valeur
Produit global	Ingestion		Aucune donnée disponible ; ETA calculé > 5 000 mg/kg
2-hydroxyéthyl méthacrylate	Dermique	Lapin	DL50 > 5000 mg/kg
2-hydroxyéthyl méthacrylate	Ingestion	Rat	DL50 5564 mg/kg

ETA = estimation de la toxicité aigüe

Corrosion/irritation de la peau

Nom	Espèce	Valeur
2-hydroxyéthyl méthacrylate	Lapin	Irritation minimale

Dommages/irritations oculaires sévères

Nom	Espèce	Valeur
2-hydroxyéthyl méthacrylate	Lapin	Irritant modéré

Sensibilisation :**Sensibilisation de la peau**

Nom	Espèce	Valeur
2-hydroxyéthyl méthacrylate	Humain et animal	Sensibilisant

Sensibilisation respiratoire

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est actuellement disponible, soit les données ne sont pas suffisantes pour la classification.

Mutagenicité cellulaire germinale

Nom	Voie	Valeur
2-hydroxyéthyl méthacrylate	In vivo	Non mutagène
2-hydroxyéthyl méthacrylate	In Vitro	Certaines données positives existent, mais les données ne sont pas suffisantes pour la classification

Cancérogénicité

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est actuellement disponible, soit les données ne sont pas suffisantes pour la classification.

Toxicité reproductrice**Effets sur la reproduction et/ou le développement**

Nom	Voie	Valeur	Espèce	Résultat du test :	Durée d'exposition
2-hydroxyéthyl méthacrylate	Ingestion	Non classifié pour la reproduction femelle	Rat	Dose Sans Effet Nocif Observé (DSENO) 1000 mg/kg/jour	préaccouplement et pendant la gestation
2-hydroxyéthyl méthacrylate	Ingestion	Non classifié pour la reproduction mâle	Rat	Dose Sans Effet Nocif Observé (DSENO) 1000 mg/kg/jour	49 jours
2-hydroxyéthyl méthacrylate	Ingestion	Non classé pour le développement	Rat	Dose Sans Effet Nocif Observé (DSENO) 1000 mg/kg/jour	préaccouplement et pendant la gestation

Organe(s) cible(s)**Toxicité spécifique de l'organe cible - exposition unique**

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est actuellement disponible, soit les données ne sont pas suffisantes pour la classification.

Toxicité spécifique de l'organe cible - expositions répétée

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est actuellement disponible, soit les données ne sont pas suffisantes pour la classification.

Danger d'aspiration

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est actuellement disponible, soit les données ne sont pas suffisantes pour la classification.

Veuillez contacter l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour obtenir des informations supplémentaires sur le toxicologiques de ce produit et/ou de ses composants.

SECTION 12 : Informations écologiques

Les informations ci-dessous peuvent ne pas être cohérentes avec la classification des matières dans la Section 2 si des classifications d'ingrédients spécifiques sont mandatées par une autorité compétente. Des informations supplémentaires menant à la classification des matières dans la Section 2 sont disponibles sur demande. De plus, les données sur le devenir et les effets dans l'environnement des ingrédients peuvent ne pas être reflétées dans cette section parce qu'un ingrédient est présent en dessous du seuil d'étiquetage, qu'un ingrédient ne devrait pas être disponible lors d'une l'exposition ou que les données sont considérées comme non pertinentes pour le produit comme un ensemble.

12.1. Toxicité

Écotoxique pour l'environnement aquatique.

Toxicité Aquatique Aiguë : Catégorie 3 (HSNO 9.1D Toxicité aquatique) Aucune donnée de test de produit disponible.

Matière	Numéro CAS	Organismes	Type	Exposition	Point final du test	Résultat du test :
2-hydroxyéthyl méthacrylate	868-77-9	Pimephales promelas	Expérimental	96 heures	CL50	227 mg/l
2-hydroxyéthyl méthacrylate	868-77-9	Algue vert	Expérimental	72 heures	CE50	710 mg/l
2-hydroxyéthyl méthacrylate	868-77-9	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	CE50	380 mg/l
2-hydroxyéthyl méthacrylate	868-77-9	Algue vert	Expérimental	72 heures	NOEC	160 mg/l
2-hydroxyéthyl méthacrylate	868-77-9	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	24,1 mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

Matière	Numéro CAS	Type d'essai	Durée	Type d'étude	Résultat du test :	Protocole
2-hydroxyéthyl méthacrylate	868-77-9	Biodégradation expérimentale	14 jours	DBO	95 % DBO/ThDBO	OECD 301C – Essai MITI (I)

12.3: Potentiel bioaccumulatif

Matière	Numéro CAS	Type d'essai	Durée	Type d'étude	Résultat du test :	Protocole
2-hydroxyéthyl méthacrylate	868-77-9	Bioconcentration expérimentale		Log kow	0,42	Autres méthodes

12.4. Mobilité dans le sol

Veuillez contacter le fabricant pour plus de détails

12.5 Autres effets indésirables

Renseignements non disponibles.

SECTION 13 : Considérations d'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Conformément à l'avis de 2017 sur les substances dangereuses (élimination) et aux critères pertinents de la loi HSNO de 1996.

Éliminer les déchets dans une installation de traitement des déchets industriels autorisée. Comme alternative d'élimination, incinérer dans une installation d'incinération des déchets autorisée.

Les emballages (qui peuvent ou non contenir des substances résiduelles) peuvent être légalement éliminés par les propriétaires ou autres consommateurs par le biais de services publics ou commerciaux de collecte des déchets.

SECTION 14 : INFORMATIONS DE TRANSPORT

Règle de transport terrestre de la Nouvelle-Zélande : Marchandises dangereuses - Transport routier/ferroviaire

N° UN : Sans objet.

Nom d'expédition exact : Sans objet.

Classe/ Division : Sans objet.

Sous-risque : Sans objet.

Groupe d'emballage : Sans objet.

Code Hazchem : Sans objet.

IERG : Sans objet.

Code maritime international pour les marchandises dangereuses (IMDG) - Transport aérien

N° UN : Sans objet.

Nom d'expédition exact : Sans objet.

Classe/ Division : Sans objet.

Sous-risque : Sans objet.

Groupe d'emballage : Sans objet.

Code maritime international pour les marchandises dangereuses (IMDG) - Transport maritime

N° UN : Sans objet.

Nom d'expédition exact : Sans objet.

Classe/ Division : Sans objet.

Sous-risque : Sans objet.

Groupe d'emballage : Sans objet.

Polluant maritime : Sans objet.

SECTION 15 : Informations réglementaires

Numéro d'approbation HSNO HSR002558

Nom standard du groupe Norme du groupe des produits dentaires (risque subsidiaire) 2017

Classification de danger Reportez-vous à la Section 2 : Identification de danger

HSNO

État de l'inventaire des substances chimiques de la Nouvelle-Zélande (NZOIC)

Tous les ingrédients chimiques applicables dans cette matière sont conformes aux exigences de la liste NZIoC.

Contrôles conformément au Règlement de 2017 sur la santé et la sécurité au travail (substances dangereuses)

Manutentionnaire certifié Non requis.

Certificat de conformité d'emplacement Non requis.

Zone atmosphère dangereuse Non requis.

Extincteurs Non requis.

Plan d'intervention d'urgence 1000 L ou 1000 kg (pour une substance HSNO 6.1D, 6.5A, 6.5B, 9.1B ou 9.1C) ;
ou 10000 L ou 10000 kg (pour une substance HSNO 6.6A, 6.8A, 6.9A, 8.3A, 9.1D)
Confinement secondaire 1000 L ou 1000 kg (pour une substance HSNO 6.1D, 6.5A, 6.5B, 9.1B ou 9.1C) ;
ou 10 000 L ou 10 000 kg (pour une substance HSNO 6.6A, 6.8A, 6.9A, 8.3A, 9.1D)

Suivi Non requis

Signalisation d'avertissement 1000 L ou 1000 kg (pour une substance HSNO 8.3A, 9.1B ou 9.1C) ; ou
10 000 L ou 10 000 kg (pour une substance HSNO 6.1D ou 9.1D)

SECTION 16 : Autres informations

Informations sur la révision :

Examen complet des documents.

Groupe de documents :	05-4869-3	Numéro de version :	3.00
Date de publication :	29/11/2020	Remplace la date :	07/11/2017

Légende des abréviations et sigles

SGH désigne le Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques, 5e édition révisée 2013

HSNO désigne la loi de 1996 sur les substances dangereuses et les nouveaux organismes

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité (FDS) sont considérées comme correctes à la date de publication. DANS LA MESURE AUTORISÉE PAR LA LOI, 3M NE DONNE AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS NOTAMMENT TOUTE GARANTIE IMPLICITE, DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, OU DE PERFORMANCE OU D'USAGE COMMERCIAL.

L'utilisateur est responsable de déterminer si le produit 3M est adapté à un usage particulier et adapté à la méthode d'utilisation ou d'application de l'utilisateur. Compte tenu de la variété de facteurs qui peuvent affecter l'utilisation et l'application d'un produit 3M, dont certains relèvent uniquement de la connaissance et du contrôle de l'utilisateur, il est essentiel que l'utilisateur évalue le produit 3M pour déterminer s'il est adapté à un usage particulier et adapté à la méthode d'utilisation ou d'application de l'utilisateur. 3M fournit des informations sous forme électronique en tant que service à ses clients. En raison de la faible possibilité que le transfert électronique ait entraîné des erreurs, des omissions ou des altérations de ces informations ; 3M ne fait aucune déclaration quant à leur exhaustivité ou leur exactitude. De plus, les informations obtenues à partir d'une base de données peuvent ne pas être aussi actuelles que les informations contenues dans la FDS disponible directement auprès de 3M.

Les FDS de 3M New Zealand sont disponibles sur 3M New Zealand Website : <http://solutions.3mnz.co.nz>